



Le Fuet, le 15 mai 2013

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 17 JUIN 2013 A 20H00  
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Accepter un crédit additionnel de Fr. 180'747.00 pour les dépréciations complémentaires du patrimoine administratif.
2. Approbation des comptes de l'exercice 2012.
3. Information sur les arrêtés de comptes (remplacement des conduites et canalisations dans le village du Fuet).
4. Commission de l'école primaire et du jardin d'enfants :
  - a) Nomination d'un membre pour une nouvelle période de 4 ans (M. Yann Weber, rééligible).
  - b) Nomination d'un membre pour une fin de période de 1 année (en remplacement de M. Stéphane Addor, démissionnaire),
5. Information sur le projet de fusion commune de Trois-Rivières.
6. Information sur le parc éolien Montagne de Tramelan.
7. Information sur la répartition des coûts et le financement de la remise en état périodique des chemins de La Noz, La Béroie et Les Vacheries.
8. Informations du Conseil municipal.
9. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal